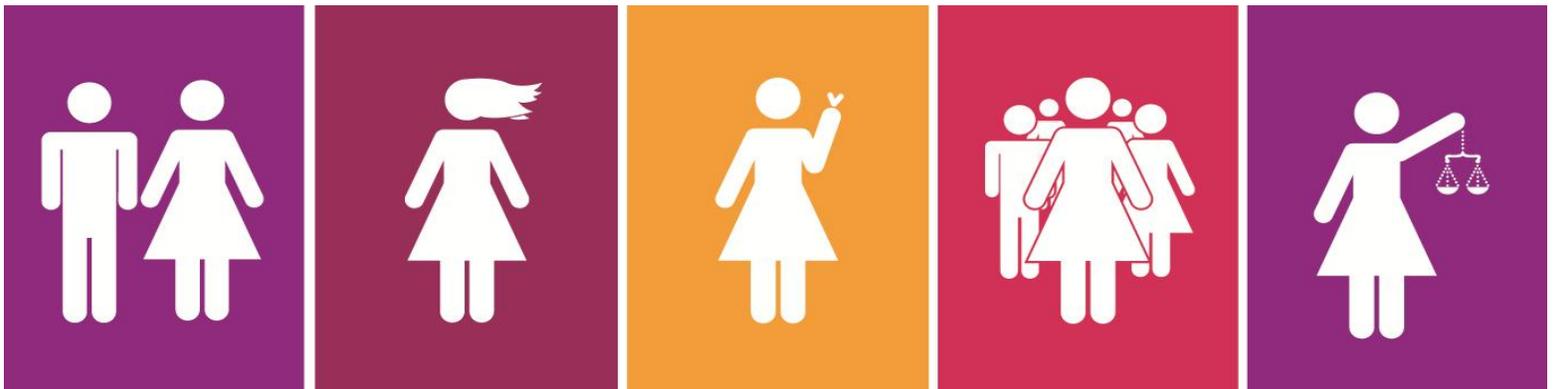




ASSEMBLÉE DES  
GROUPES DE FEMMES  
D'INTERVENTIONS  
RÉGIONALES

**CONSULTATION**  
**Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes**

**Soumis au Secrétariat à la condition féminine**  
**Novembre 2015**



## Notre mission

L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) est un organisme féministe de concertation régional. Ses actions et son analyse des différents enjeux visent à défendre les droits des femmes en Outaouais.

AGIR existe depuis le 7 septembre 1990 (25) ans.

AGIR lutte contre toutes les formes de violence, de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion à l'égard des femmes, elle essaie de mettre en œuvre des conditions facilitant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau de différentes sphères de la société.

## Nos objectifs

Favoriser la concertation régionale des groupes de femmes de l'Outaouais

Défendre les droits et les intérêts des femmes et des groupes de femmes

Constituer un lieu de discussion, d'échange, de formation, d'analyse et de mobilisation

Sensibiliser les milieux socio-économiques et politiques aux droits et aux besoins des femmes.

## Nos membres

AGIR est constituée de trente neuf (39) membres.

Vingt-sept (27) organismes œuvrant exclusivement avec les femmes dans des champs diversifiés tels que la violence, la pauvreté, l'immigration et l'employabilité :

Maisons d'hébergement (07)

Centres de femmes (05)

Planification et humanisation des naissances (02)

Groupes de soutien (05)

Emploi et développement économique (01)

Syndicats (05)

Centre d'études (02)

Ainsi que douze (12) membres individuelles dont des élues municipales et des ex-députées de la région. Il s'agit d'un regroupement intersectoriel et régional dont les groupes desservent l'ensemble du territoire de l'Outaouais.

AGIR est un organisme sans but lucratif qui est administré collectivement par un Comité de coordination composé de 7 membres. L'équipe de permanente est composée actuellement d'une seule travailleuse à temps plein.

Comité de coordination :



**Josée Poirier Defoy**, présidente, directrice des cuisines collectives et entrepreneure centre d'Art de Vivre

**Mélanie Morneau**, vice-présidente, directrice du Centre Élizabéth-Fry

eurs besoins

est disponible au : <http://agir-outaouais.ca/publication/etudes-1/>

**Claude Yvette Akoun**, secrétaire-trésorière, directrice Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)

- **Martine Plourde**, administratrice, directrice d'Option Femmes Emploi
- **Céline Auclair**, administratrice, directrice Centre d'Innovation des Premiers Peuples.
- **Julie Charron**, administratrice, vice-présidente à la condition féminine du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais (absente sur la photo)
- **Louise Patrice**, administratrice, représentante syndicale régionale de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (absente sur la photo).

AGIR fait partie du Réseau des Tables régionales des groupes de femmes du Québec. Ce regroupement défend les droits collectifs des femmes au plan national en portant la parole des régions. Ce sont des organismes régionaux dont la mission est de travailler à l'égalité pour toutes les femmes en région elles sont soutenues par les quelques 400 groupes de femmes qu'elles représentent. Le Réseau donne la possibilité aux différentes tables régionales (17) de se rencontrer deux fois dans l'année pour se concerter sur des enjeux concernant les droits et intérêts des femmes.

AGIR reçoit depuis 2002 du financement ponctuel pour des projets favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes. Ce programme est important car il a permis, à AGIR d'accompagner plus de 200 femmes de la région de l'Outaouais dans leur cheminement vers l'engagement politique et surtout il a créé l'élément déclencheur nécessaire aux femmes pour faire le pas en politique active, être accompagnée et outillée pendant leur parcours vers l'engagement réel.

Les évaluations faites lors de différentes activités, font ressortir que les femmes ont besoin avant tout de se rencontrer, de se parler et de réseauter mais elles tiennent, également, à être outillées, accompagnées et soutenues par de la formation pour les appuyer dans leur mandat ou leur cheminement.

Ces années de travail ont permis à AGIR de se faire connaître et devenir chef de file en matière de soutien aux femmes de la région pour une plus grande représentation aux instances décisionnelles. Ainsi par la mobilisation, la formation et le soutien AGIR accompagne les femmes de la région vers la représentation égalitaire dans les lieux de pouvoir. De plus, nos actions ont également permis de faire connaître notre organisme auprès des municipalités.

Ces avancées demeurent insuffisantes et très fragile pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les lieux décisionnels. Pour le municipal, parmi les 67 municipalités de l'Outaouais, 12 ont un conseil municipal paritaire, 4 ont un conseil municipal majoritairement féminin, 8 ne possède aucune femme au sein du conseil municipal et le reste représente des conseils municipaux majoritairement masculins. Au niveau provincial, sur les cinq députées que connaissent la région, il en reste seulement deux actuellement et au niveau fédéral, il n'y a aucune députée.

L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) souhaite par ce mémoire participer à la démarche de consultation du Secrétariat à la condition féminine sur le cahier : Ensemble pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Bien qu'AGIR s'intéresse et travaille sur tous les enjeux cités dans le cahier de consultation, depuis quelques années, la priorité a été mise sur l'implication des femmes en politique active et notamment au palier municipal. Ceci car nous avons remarqué qu'après l'engagement communautaire, souvent, les femmes s'intéressent en premier lieu au palier municipal car c'est un endroit privilégié pour que les femmes prennent part aux décisions qui concernent leurs vies et celles de leur famille. C'est pourquoi des efforts sont concentrés, depuis quelques années, sur les élections municipales.

Pour répondre à la démarche de consultation du Secrétariat à la condition féminine sur l'égalité entre les femmes et les hommes, AGIR soumet les résultats d'une étude réalisée en 2011, intitulée : *Profil des élues de l'Outaouais et de leurs besoins*.

Au terme de cette étude, des recommandations ont été émises afin de répondre aux besoins des femmes de la région. Ce sont des recommandations qui sont encore à l'ordre du jour, et même si elles s'appliquent à l'Outaouais, nous restons convaincues que plusieurs régions ont les mêmes besoins et préoccupations.

L'étude de 2011\* fait ressortir que pour encourager les femmes à investir le monde politique, il importe d'élaborer des stratégies visant à leur en faciliter l'accès. L'Outaouais comptant une importante population autochtone et immigrante, des efforts devraient être entrepris afin d'assurer une représentation en ce sens. Par ailleurs, les élues en place ont besoin de soutien afin d'exercer leur mandat de manière optimale car elles sont, souvent, confrontées à des défis dans le cadre de leurs fonctions. Il est sorti de l'étude la problématique linguistique vécue dans la région qui comprend une grande population anglophone. Qu'elles soient du monde scolaire, municipal ou de la députation tant provinciale que fédérale, les élues ont également exprimé un immense besoin de réseauter entre elles pour échanger sur leur réalité et leurs défis, mais également pour construire des alliances. Aussi, certaines élues en provenance de milieux ruraux ont allégué que souvent, peu d'importance est accordée à la formation des conseils municipaux au sujet des rôles et responsabilités d'un conseil municipal.

Concernant le fonctionnement des conseils municipaux en milieu rural, l'étude a révélé que plusieurs conseils municipaux semblent rencontrer des difficultés dans leur mode de fonctionnement. La méconnaissance des procédures et le manque de modèles d'organisation du travail de certains conseils ont pour effet de ralentir le traitement des dossiers et les travaux relatifs à la gouvernance de la municipalité. En plus, considérant les moyens financiers souvent restreints, certaines municipalités rurales doivent relever le défi du roulement élevé du personnel de leur administration, freinant de façon parfois importante, le développement des municipalités.

Considérant ces constats les recommandations suivantes ont été émises :

\*L'étude : *Profil des élues de l'Outaouais et de leurs besoins*  
est disponible au : <http://agir-outaouais.ca/publication/etudes-1/>

### Les recommandations relatives à la représentation des femmes dans les lieux décisionnels :

- Il est recommandé d'offrir davantage d'activités de formation aux femmes qui souhaitent se présenter en politique ainsi qu'aux élues des divers paliers gouvernementaux.
- Il est recommandé que les instances concernées (AGIR, MRC, Ville de Gatineau et autres) collaborent avec les commissions scolaires afin d'intégrer au Programme de persévérance scolaire des témoignages d'élues venant des divers paliers, ce qui permettrait de présenter des modèles de femme en politique active de la région.
- Il est recommandé que des démarches régionales soient entreprises afin d'inscrire un cours sur l'introduction à la vie politique dans le curriculum scolaire des écoles secondaires pour assurer une relève.
- Il est recommandé de favoriser une meilleure collaboration entre les organisations de la région afin qu'une attention particulière soit accordée aux difficultés vécues par les jeunes femmes, les femmes autochtones et les femmes d'origines culturelles diverses dans le but de trouver des stratégies leur permettant de s'engager activement dans la vie politique.
- Il est recommandé d'organiser des activités de réseautage et d'échange entre les élues de langue anglaise provenant des divers paliers gouvernementaux.

### Les recommandations relatives au soutien des élues municipales afin de les maintenir en place.

- Il est recommandé de mettre sur pied et d'offrir des sessions de formation aux élues, portant sur les thèmes suivants :  
Utilisation des médias sociaux;  
Entrevues difficiles avec les médias;  
Techniques spécialisées en entrevue radio et télévision;  
Gestion des personnes difficiles.
- Il est recommandé d'offrir des séances de formations accessibles (coût) abordant spécifiquement le rôle des élus et élues :  
Rôles et responsabilités des conseillers municipaux;  
Vulgarisation du code municipal;  
Code d'éthique et procédural;  
Limitation des juridictions ;  
Préparation aux élections ; etc.
- Il est recommandé d'organiser, une ou deux fois par année, une activité de réseautage de type *Assemblée des élues de l'Outaouais* afin de permettre aux élues de se rencontrer, de partager et de s'appuyer collectivement au sein de la région.
- Il est recommandé d'organiser des activités de réseautage et d'échange entre les élues de langue anglaise provenant des divers paliers gouvernementaux.

- Il est recommandé qu'AGIR maximise l'utilisation du site Internet du Réseau des élues de l'Outaouais ([www.femmeselues.ca](http://www.femmeselues.ca)), d'une part en insérant plusieurs outils de référence, de formation et d'appui (inclusion de la liste de mentors, les calendriers des activités et des formations disponibles, mise à jour de la liste des élues municipales, inclusion de la liste des élues scolaires et fédérales, insertion des hyperliens liés aux organismes fédérés, etc.). Et d'autre part, en y créant un espace partagé avec les municipalités et les MRC pour que ces dernières puissent diffuser certaines informations.
- Il est recommandé d'entreprendre des démarches auprès des MRC, de la ville de Gatineau ainsi que des commissions scolaires pour que ces dernières intègrent à leur site Internet, un lien direct au site du Réseau des élues de l'Outaouais.
- Il est recommandé qu'AGIR poursuive le développement de son programme de mentorat auprès des femmes élues de la région.

#### Recommandations relatives au fonctionnement des conseils municipaux

- Il est recommandé de mettre en place des stratégies d'appui pour optimiser le fonctionnement des conseils municipaux, valoriser la fonction d'une ou d'un élu et augmenter la participation active des élues.
- Il est recommandé d'inviter les municipalités, les MRC à faire appel à l'Université du Québec en Outaouais afin d'utiliser davantage le réseau d'expertises (ex. via le Programme de maîtrise en gestion de projet) permettant aux municipalités d'effectuer des études (faisabilité, étude d'impact, etc.) à moindre coût.

L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) trouve que ces recommandations sont importantes car elles demandent l'implication de toutes les instances et organisation qui ont à cœur l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les lieux décisionnels. La démarche de consultation du Secrétariat à la condition féminine est une excellente initiative car elle permet de trouver ensemble des solutions à un problème de société réel, de plus dans les recommandations citées ci haut, certaines sont du ressort d'AGIR qui peut les accomplir dans le cadre de projets ponctuels mais plusieurs relèvent d'instance gouvernemental et institutionnel.

La collaboration et les partenariats ainsi que la complémentarité de nos actions respectives, favorisera, nous le souhaitons, l'atteinte de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.